Le 7 octobre 2023, l’organisation terroriste islamiste palestinienne Hamas a massacré plus de 1 300 personnes dans le sud d’Israël et a emmené plus de 200 otages à Gaza. Des femmes, des hommes, des personnes âgées, des enfants et même des bébés ont été assassinés, violés, mutilés, décapités et incendiés de la manière la plus cruelle qui soit. Quelques jours plus tard seulement, un responsable du Hamas, Ghazi Hamad, a annoncé : « Ce n’était que la première fois, il y en aura une deuxième, une troisième et une quatrième ». Le Hamas a inscrit dans sa charte la destruction de l’État d’Israël et l’extermination des Juifs. Il est principalement financé par l’Iran et jouit d’un soutien important parmi les Palestiniens. Depuis le massacre du 7 octobre, le Conseil fédéral suisse souhaite également faire interdire le Hamas par la loi. La plupart des pays occidentaux ont classé le Hamas comme organisation terroriste et l’ont interdit depuis des années.



© SOPA Images Limited Alamy Stock Foto

Le Hamas et Israël

Fondé en 1987, le Hamas est une organisation terroriste islamique radicale qui

poursuit une idéologie anti-démocratique, anti-humaine et profondément antisémite. Son objectif : la destruction d’Israël par la « guerre sainte islamique », le djihad. Dans sa charte, le Hamas appelle à la mort de tous les Juifs et propage le mensonge du complot juif mondial.

Le Hamas se qualifie lui-même d’organisation de libération, mais subordonne tout à son objectif destructeur, y compris la vie de sa propre population. Ainsi, à Gaza, il les utilise comme boucliers humains. Le Hamas dispose d’une branche paramilitaire, les Brigades Qassam, et applique rigoureusement son idéologie à Gaza depuis sa prise de pouvoir en 2007.

Il n’y a pas de diversité à Gaza. 99 pour cent sont musulmans. Parmi les 1 % restants, il n’y a pas de juifs. Les femmes sont juridiquement et socialement inférieures aux hommes et sont soumises à un code de la mode. Il n’y a pas de droits pour les homosexuels.

Sur le plan intérieur, le Hamas tente d’établir un contrepoids au Fatah ou au Front de libération de la Palestine, l’OLP, qui gouverne la Cisjordanie.

Le Hamas n’est pas exclusivement régional, mais fait partie du djihad mondial, c’est-à-dire de la « guerre sainte » contre les infidèles. Il est largement financé par des sources extérieures, principalement par l’Iran.

Le Hamas et la Suisse

Le Hamas est considéré depuis des années comme une organisation terroriste par la plupart des pays occidentaux et est donc interdit, mais pas en Suisse. Suite au pogrom du 7 octobre 2023, le Conseil fédéral suisse a finalement décidé le 22 novembre 2023 d’interdire le Hamas par le biais d’une loi fédérale.

Auparavant, le Parlement fédéral avait débattu à plusieurs reprises d’interventions similaires, qui ont toujours été rejetées. La dernière initiative parlementaire a été déposée par Lukas Reimann, UDC, en juin 2022, et la conseillère aux Etats Marianne Binder-Keller, du centre, a également plaidé pour une interdiction du Hamas dans son interpellation de juin 2021. L’UDC a voté en premier lieu en faveur de ces demandes. Le Conseil fédéral et la plupart des autres groupes politiques se sont prononcés contre.

Courtisé par la Suisse pendant des années

Le DFAE a misé sur le contact avec le Hamas, en particulier à l’époque de la ministre des Affaires étrangères Micheline Calmy-Rey. Ce sont surtout l’ancien conseiller national des Verts, Geri Müller, et le diplomate du PS, Jean-Daniel Ruch, qui ont fait les gros titres :

- En 2012, Geri Müller fait visiter le Palais fédéral à des responsables du Hamas. Sans surprise, il s’oppose aujourd’hui encore à l’interdiction du Hamas. Il affirme qu’Israël est un Etat d’apartheid et relativise la terreur du 7 octobre. L’association « Suisse-Palestine », qu’il préside, relativise bien entendu également le pogrom.
- En 2012, Jean-Daniel Ruch, alors ambassadeur de Suisse en Israël, rencontre le chef du Hamas de l’époque, Khalid Mashal, au Caire. Dans la Weltwoche du 12.10.2023, le conseiller national Alfred Heer qualifie Jean-Daniel Ruch d' »idiot utile pour le Hamas » et écrit : » Le DFAE a largement contribué à rendre le Hamas présentable. Que peut faire le DFAE aujourd’hui avec ses excellents contacts avec le Hamas ? Absolument rien ».
- En 2017, un envoyé spécial de la Suisse pour le processus de paix rencontre Jahia Sinwar. Le chef du Hamas est considéré comme le maître d’œuvre du massacre du 7 octobre.

A lire : NZZ du 14.10.2023, « Mit der Hamas sprechen : La vision de Micheline Calmy-Rey est morte« . La NZZ conclut : « Il [Jean-Daniel Ruch] a tenté à maintes reprises à l’époque de maintenir en vie la soi-disant Initiative de Genève. Il s’agit d’une vision d’une solution pacifique à deux Etats promue par Calmy-Rey – mais qui n’a jamais été capable de réunir une majorité ni en Israël ni en Palestine.

La Suisse a soutenu l’idée à hauteur de 18 millions de francs au cours des 20 dernières années. Fin 2023, elle se retirera totalement de l’Initiative de Genève. Au vu des derniers événements, le bilan est plus que décevant. A la fin de son mandat, Mme Calmy-Rey a appelé le Hamas à participer de manière constructive à une solution de paix, il fallait « penser à l’impensable ». C’est effectivement ce qu’ont fait les terroristes – mais loin de la table des négociations et de manière incroyablement brutale ».

Le Hamas et les Palestiniens

Une partie considérable des Palestiniens voit le Hamas d’un bon œil. Et : pour eux, il n’y a qu’une seule Palestine, et c’est « From the river to the sea ».

Un mois avant le massacre du 7 octobre, le Palestinian Center for Policy and Survey Research (PCPSR), basé à Ramallah, a publié les résultats d’un sondage réalisé du 6 au 9 septembre 2023. Selon l’étude, 44 pour cent à Gaza et 25 pour cent en Cisjordanie soutiennent le Hamas. Cela montre que, même si le Hamas ne représente pas l’ensemble de la population palestinienne, une grande partie d’entre eux le soutiennent.

Une étude du PCPSR réalisée environ un mois et demi après le massacre par le Hamas de quelque 1300 civils israéliens et étrangers , enquête menée du 22 novembre au 2 décembre 2023, a donné les résultats suivants :

• Interrogés sur une solution à deux États, 77% (Cisjordanie) et 70,4% (Gaza) ont répondu qu’il n’y avait pour eux qu’une Palestine « de la rivière à la mer ».

• 72% des Palestiniens interrogés estiment que l’action du Hamas est « correcte ».

• 22% ont déclaré le contraire.

• De même, 72% ont déclaré soutenir le Hamas, 52% dans la bande de Gaza et 85% en Cisjordanie.

• Alors que le soutien au Hamas a légèrement augmenté à Gaza –

mais il était déjà à un niveau élevé avant le 7 octobre – il a plus que triplé en Cisjordanie.

Charte du Hamas

Objectifs du Hamas

« Le Mouvement de résistance islamique (…) s’efforce de déployer la bannière d’Allah sur chaque centimètre de la Palestine ». (Article 6)

Destruction d’Israël

« Israël existe et continuera d’exister jusqu’à ce que l’Islam l’ait anéanti, comme il a anéanti d’autres pays auparavant ». (Préambule)

Les origines musulmanes de la région

« La Palestine est une terre islamique… C’est pourquoi la libération de la Palestine est le plus grand devoir personnel de tout musulman, où qu’il se trouve ». (Article 13)

Appel au djihad

« Le djihad est le devoir personnel de chaque musulman ». (Article 15)

Rejet des initiatives de paix

« Les initiatives de paix et les soi-disant idées de paix ou les conférences internationales sont contraires aux principes du Mouvement de la résistance islamique. Les conférences ne sont rien d’autre qu’un moyen de désigner des infidèles comme arbitres dans les pays islamiques … Il n’y a pas d’autre solution au problème de la Palestine que le djihad. Les initiatives de paix sont une perte de temps, un effort inutile ». (Article 13)

Désapprobation du traité de paix israélo-égyptien

« L’Egypte a été détachée de la lutte commune (contre le sionisme) par le traître accord de Camp David. Les sionistes tentent d’entraîner les autres États arabes

dans des accords similaires… Se détourner de la lutte commune contre le sionisme est une trahison ; maudit est celui qui commet un tel acte ». (Article 32)

Haine antisémite

« Le jugement dernier ne viendra pas tant que les musulmans ne combattront pas les juifs et ne les tueront pas. Mais alors, les Juifs se cacheront derrière des pierres et des arbres, et les pierres et les arbres crieront : ‘Ô musulman, un Juif se cache derrière moi, viens’ et tue-le ». (Article 7)

« Les ennemis ont longtemps comploté … et accumulé d’énormes richesses matérielles significatives. Avec leur richesse, ils ont pris le contrôle des médias dans le monde entier, … avec leur argent, ils ont dirigé des révolutions dans différentes parties du monde … ils étaient derrière la Révolution française, la Révolution russe et la plupart des autres révolutions … avec leur argent, ils ont formé des organisations secrètes, telles que les francs-maçons, les Rotary Clubs et les Lions Clubs, qui se sont répandus dans le monde entier pour détruire les systèmes sociaux et servir les intérêts sionistes … ils étaient derrière la Première Guerre mondiale. Ils étaient derrière la Seconde Guerre mondiale et ont formé la Société des Nations, avec laquelle ils ont gouverné le monde. Ils étaient derrière la Seconde Guerre mondiale, qui leur a permis de réaliser d’énormes profits financiers … Ils sont les maîtres d’œuvre de toutes les guerres menées quelque part dans le monde ». (Article 22)

« Les intrigues sionistes n’auront pas de fin… Leur programme est consigné dans les « Protocoles des Sages de Sion » ». (Article 2)

« Le Hamas se considère comme le fer de lance et l’avant-garde de la lutte commune contre le sionisme mondial… Les groupes islamiques de l’ensemble du monde arabe devraient faire de même, car ils sont bien équipés pour leur future mission, la lutte contre les juifs bellicistes ». (Article 32)

Extraits la charte des fondateurs de 1988

La deuxième charte de 2017

La charte fondatrice de 1988 a été critiquée pour son appel ouvert à la destruction d’Israël et au meurtre de Juifs. Afin d’être plus modéré, le Hamas a publié la charte de 2017, dont la signification n’est pas claire par rapport à la première charte. Cette

version doit-elle compléter ou remplacer la charte de 1988 ? Le Hamas ne s’est en tout cas pas distancié du contenu de la charte fondatrice.

L’analyse d’Armin Pfahl-Traughber pour le Bundeszentrale für politische Bildung montre clairement que la Charte de 2017 rejette l’existence d’Israël.

« Le projet sioniste est un projet raciste, agressif et séparatiste… Et l’État israélien est l’outil de ce projet et son fondement » (article 14), cite Armin Pfahl-Traughber dans la Charte 2017 et précise : « Cette déclaration concerne Israël, indépendamment de la question des frontières de 1967 ou des projets de colonisation. Il s’agit d’une délégitimation fondamentale de l’État. En conséquence, la création d' »Israël » est considérée comme illégale, ce que les guillemets délibérément placés doivent également illustrer pour les lecteurs (cf. article 18).

Et vous pouvez lire : « Le Hamas rejette toute alternative à une libération complète et totale de la Palestine, du fleuve à la mer » (article 20). Il s’agit d’une déclaration claire qui s’oppose à l’existence de l’État israélien. Il doit cesser d’exister au profit d’une Palestine souveraine, ce que l’on peut difficilement imaginer sans une guerre d’extermination. Même dans les manifestations en Europe, « From the River to the Sea, Palestine will be free » (ou sa forme abrégée : « From the River to the Sea ») est un slogan fréquemment crié et affiché.

Il poursuit en écrivant : « Ainsi, il y a aussi des explications sur le « système politique palestinien » qui doit être fondé sur « le pluralisme, la démocratie, le partenariat national, l’acceptation de l’autre et la volonté de dialogue » (article 28). L’objectif est d’orienter les institutions palestiniennes selon des « principes démocratiques », notamment des « élections libres et équitables » (article 20). On peut toutefois se demander pourquoi le Hamas n’organise pas d’élections depuis des années. On peut également se demander pourquoi le Hamas n’autorise pas le pluralisme à Gaza. L’orientation de la nouvelle charte montre qu’il s’agit d’une reconnaissance politique et d’un impact public. La modération formelle du texte avait donc un objectif clair : il ne s’agissait pas d’un changement idéologique, mais d’une tromperie stratégique. Les massacres du Hamas en octobre 2023 au plus tard l’ont illustré aux yeux du monde entier ».

Financement

Depuis que le Hamas règne sans partage sur Gaza depuis 2007, l’argent échappe à

la population. Les salaires de l’administration sont payés par l’émirat du Qatar, les hôpitaux sont financés par des organisations humanitaires internationales comme le Croissant-Rouge. Les écoles et certaines cliniques sont payées par l’UNRWA. Dans les écoles, on inculque aux enfants la haine d’Israël et des Juifs dès leur plus jeune âge. ((LINK UNRWA interne))

L’Iran, à lui seul, aurait donné des milliards de dollars au Hamas. Le Hamas a utilisé ces fonds pour construire et développer son système de tunnels et son arsenal.

On estime qu’avant 2023, les organisations terroristes de la bande de Gaza disposaient d’un arsenal de plus de 10 000 roquettes. Si la plupart de ces roquettes sont considérées comme des missiles à courte portée, d’une portée maximale de 20 kilomètres, le Hamas dispose également de centaines voire de milliers de missiles à moyenne portée visant le centre d’Israël. Outre son arsenal de roquettes, il peut également compter sur un large éventail d’autres armes, telles que des fusils d’assaut, des armes de poing, des engins explosifs, des bazookas, des grenades, des mines, des drones, des missiles antichars et bien plus encore. Des drones d’observation et d’attaque font également partie de l’arsenal.

Histoire

L’idéologie du Hamas prend ses racines dans celle des Frères musulmans, fondée en 1928 en Égypte , qui partage la haine des juifs et les fantasmes d’extermination des nazis.

En 1987, après le déclenchement de la première Intifada, le Hamas est créé dans la ville de Gaza. En 2006 – un an après le retrait complet d’Israël de Gaza – il remporte les élections législatives dans les territoires autonomes palestiniens. Des tensions apparaissent avec l’Autorité palestinienne.

En 2007, le Hamas prend le contrôle de Gaza par la force. Il rompt avec l’Autorité palestinienne. 600 Palestiniens sont tués dans les affrontements.